



**CARE International à Madagascar**

**TERMES DE REFERENCE**

**Evaluation finale du Projet MIRANGA**

1. Contexte et présentation du projet

CARE est une organisation humanitaire non gouvernementale internationale engagée à soutenir les personnes en situation de pauvreté, incluant les femmes, les hommes, les garçons, les filles, les communautés et les institutions. Pour avoir un impact significatif, elle agit sur les causes sous-jacentes de la pauvreté. CARE cherche à contribuer à une transformation économique et sociale, en libérant le pouvoir des femmes et des filles les plus vulnérables.

A cet effet, elle cite : « les femmes et les filles […] sont au centre de notre action, car nous savons qu’il est impossible d’éradiquer la pauvreté tant que tous les individus ne disposent pas des mêmes droits et des mêmes chances ».

Du fait du changement climatique, les fréquences des phénomènes extrêmes ont augmenté de manière significative depuis les deux dernières décennies sur le littoral Nord-Ouest de Madagascar engendrant des dégâts catastrophiques. Face à ce contexte, CARE International à Madagascar s’est implantée dans la Région Boeny pour apporter son soutien aux ménages vulnérables des zones les plus à risque face au cyclone et à l’inondation. En 2018, le premier projet de GRC implémenté par l’organisation dans la Région a démarré. S’en suit le projet Miaro et plusieurs réponses aux urgences.

Le projet Miranga est une suite logique des projets antérieurs, et fait le lien entre le relèvement post-choc et le développement en termes de GRC et de sécurité alimentaire. Il financé par la Fondation l’Oréal, implémenté par CARE et son objectif général est d’accroître la résilience des femmes rurales marginalisées face aux risques climatiques et aux catastrophes et permettre leur participation active au processus décisionnel liés à ces thématiques.

Le projet Miranga est mis en œuvre dans 15 fokontany des 3 Communes rurales, à savoir Belobaka et Boanamary dans le District de Mahajanga II et Ambolomoty dans le District de Marovoay. Initialement, le projet était prévu pour une durée de 36 mois, du 15 février 2021 au 14 février 2024. Suite à une extension de 10 mois accordée par le bailleur, le projet prendra fin le 15 décembre 2024.

Il vise particulièrement 100 femmes rurales productrice par Fokontany d’intervention, soit 1500 femmes rurales productrices au total, et 500 d’entre elles seront membres des AVECs (entre 15 à 25 membres par AVEC) et/ou des champs écoles.

Six mois avant sa fin contractuelle, Miranga entame sa phase de retrait, dernière étape de son cycle de vie. Elle inclut la clôture officielle du projet et l’évaluation de ses réalisations et ses performances (principalement l’efficacité, impact et durabilité et en deuxième lieu la pertinence et l’efficience), ainsi que l’identification de nouveaux besoins en suite logique des actions déjà menées. Pendant cette phase, l’organisation s’assure que tous les livrables soient disponibles, et que les objectifs soient atteints et que la documentation soit complète. L’évaluation finale objet des présents termes de références vise à collecter des informations pertinentes et indispensables pour comprendre la situation finale par rapport aux indicateurs du projet, concernant les conditions de vie des ménages dans les trois communes dans les deux districts de Majunga II et de Marovoay, afin de mesurer les changements induits tout au long de la mise en œuvre du projet.

1. Périmètre de l’évaluation :

En tant qu’évaluation finale, l’opération consiste à fournir une appréciation systématique et aussi objective que possible du projet, de sa conception, de sa mise en œuvre et des résultats obtenus après sa mise en œuvre. L’évaluation concerne l’ensemble de la période d’implémentation du projet sur les points suivants :

* OS1**:** Renforcer la résilience des communautés rurales en favorisant le développement de leurs capacités d’adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe
* OS2 : Augmenter la portée de la voix des femmes dans la conception et le déploiement d’initiatives en faveur des actions d’adaptation et de réduction des risques climatiques et de catastrophes.

L’Annexe 1 des présents TdRs donne plus de détails sur le projet Miranga.

L’évaluation finale fera son sujet les éléments énumérés comme suit :

* Au niveau des communautés, il s’agira d’évaluer les actions de renforcement des capacités de Gestion des Risques de Catastrophes et d’Adaptation au Changement Climatique réalisées à travers les renforcements de capacités techniques, organisationnelles des Équipes Locales de Secours et Comités Communaux de GRC, la dotation de kits pour les Systèmes d’Alerte Précoces, les sensibilisations communautaires sur les enjeux et les risques, la mise en place d’infrastructures de GRC et d’ACC. L’évaluation statuera sur la qualité et les changements générés par ces activités sous la responsabilité des comités de GRC, depuis leur mode de constitution, en passant par l’effectivité des services rendus à la communauté, jusqu’à leurs impacts sur les ménages, particulièrement les plus vulnérables.
* Au sein des groupements CEP structurés, l’évaluation s’articulera autour de l’adoption de techniques améliorées d’agriculture intelligente face au climat visant à augmenter leur production agricole adaptées aux besoins et contexte, et le recours aux techniques de stockage et transformation – parlant des piliers de la sécurité alimentaire, notamment la disponibilité, l’accessibilité, la durabilité. Les activités de démonstration culinaire, le suivi de la croissance seront les sujets principaux de l’évaluation en termes d’adoption d’une hygiène alimentaire saine par les ménages cibles – en lien avec l’aspect utilisation en matière de sécurité alimentaire. L’amélioration de l’accès aux services financiers et la rentabilité de leurs activités agricoles afin d’augmenter leurs revenus grâce aux approches Champs Ecoles Paysans sera également considérée.
* Au niveau des ménages membres des groupements AVECs, l’évaluation portera sur les connaissances, attitudes et pratiques des ménages membres en matière d’épargnes et de crédit. Les retombées des AVEC au niveau des ménages sur leurs conditions de vie, leur sécurité sociale, la dynamique de groupe et cohésion sociale, leurs activités génératrices de revenu, l’intégration des risques via des formes d’assurances ad hoc feront l’objet d’une attention particulière. La mise en lien des membres des AVEC aux fournisseurs de service financiers formels tels que les banques et les IMF soutenus par le projet, en tant qu’effet du projet dans une démarche d’insertion des ménages vulnérables marginalisés par les mécanismes financiers classiques sera également considérée.
* L’évaluation cherchera à confirmer les changements de normes formelles et informelles résultant directement et indirectement du projet. Spécifiquement, elle portera sur les activités promouvant la voix des femmes telles que le renforcement de capacité des leaders communautaires en matière de plaidoyer, les évènements de sensibilisation en lien avec les thématiques du projet (changement climatique, GRC, genre), les changements de relation de pouvoir et l’appui à la réalisation d’activités de plaidoyer.

Par rapport à l’intégration du genre dans les activités du projet du fait de son caractère transversal :

* Il importera de statuer sur le niveau d’amélioration de la conscience de la communauté concernant l’accès et la prise de décision des femmes en matière de gestion des principales ressources, d’activités génératrices de revenus (AGR) dans le contexte du changement climatique.
* Au-delà de cette conscience et ressenti, les preuves concrètes de son effectivité devront être mis en évidence à l’issue de l’opération, moyennant un état des lieux du partage des rôles et des responsabilités entre hommes et femmes au sein des ménages et des instances de prise de décision communautaires dans différents secteurs.
* Particulièrement pour les AVEC, l’étude permettra de déterminer les facteurs liant l’autonomisation financière des femmes et la participation active à la prise de décision concernant les revenus des ménages et la création d’Activités Génératrices de Revenus (AGR) grâce à l’utilisation des fonds. Le but est de savoir que l’adoption du principe AVEC a eu un impact significatif sur la résilience des bénéficiaires face aux aléas.

L’évaluation se fera au niveau des communautés des localités d’intervention du projet et concernera à la fois ses bénéficiaires directs et indirects. Selon les définitions du projet, en accord avec celle de CARE International :

* Les personnes impliquées directement dans les activités du projet (1.500 individus cibles) ayant bénéficié de renforcement de capacité comme les membres des groupements CEP et AVEC, les ELS et les membres des CCGRC, les ACN, ainsi que les membres de leurs familles (6.000 individus cibles)
* Les personnes issues des localités d’intervention du projet autres que les bénéficiaires directs sont considérées comme bénéficiant indirect des appuis.

Les données des bénéficiaires seront désagrégées à minima par sexe et par classe d’âge pour permettre une appréciation éclairée des réalisations du projet en termes de genre.

1. But, Objectifs et Justification de l’évaluation :

La présente évaluation finale a pour but de collecter les informations pertinentes et indispensables pour connaitre la situation finale par rapport aux indicateurs du projet principalement pour les aspects efficacité, impact et durabilité. A ce titre, le rapport d’évaluation finale devra permettre à CARE, au bailleur, aux autorités locales et aux communautés cibles d’apprécier la performance du projet et ses interventions pour un impact palpable et durable à travers les changements observés. L’efficience et la pertinence des actions du projet seront analysées en second plan pour tirer les leçons apprises, les bonnes pratiques et identifier les autres besoins insatisfaits & nouveaux besoins pour les futurs projets. Entre autres, l’évaluation devrait permettre d’apprécier la contribution du projet dans l’atteinte des indicateurs d’objectifs de CARE 2030.

L’étude fournira également des recommandations à l’endroit du projet et de CARE pour les futurs programmes similaires.

1. Résultats attendus

* Examiner la valeur de chaque indicateur du cadre logique à cette fin du projet avec une attention particulière sur les indicateurs de genre,
* Mesurer à partir de l’état d’avancement et des performances si les objectifs ont été atteints à l’échéance du projet,
* Evaluer la viabilité et la pérennité des effets du projet à travers les structures de relais mis en place, compte tenu de leur rôle, leur implication, leur performance,
* Vérifier si le concept, les stratégies, les plans mis en œuvre en général et au niveau de chaque thématique du projet sont adéquats pour répondre à l’objectif global du projet, le degré d’atteinte de l’objectif spécifiques et des résultats attendus,
* Analyser les résultats de l’évaluation pour :
* Proposer des orientations et des stratégies adaptées à la zone géographique concernée, en vue de futurs projets similaires,
* Evaluer le degré de l’intégration de l’aspect « genre »,
* Apprécier les éléments spécifiques démontrant l’aspect genre transformatif du projet,
* Evaluer le mécanisme de Suivi/Evaluation,
* Examiner les résultats obtenus en termes de pertinence, d’efficacité, d’efficience, d’effets et de durabilité du projet et identifier les défis rencontrés dans ces domaines,
* L’analyse détaillée des résultats acquis de chaque indicateur par rapport aux attentes,
* Apprécier le niveau de changement des barrières qui empêchent l’accès des ménages vulnérables aux ressources (utilisation des services financières, accès aux intrants agricoles, adoption de technique de culture, adoption de nouvelle spéculation, adoption des mesures de préparation aux aléas et adoption de technique culinaire, …).

1. Portée de l’évaluation :

Les principales d’études d'évaluation examinent selon les critères du CAD/OCDE suivants :

1. **Efficacité / Résultat :**

* Quelles sont les valeurs des indicateurs de résultat et d’objectifs spécifiques du projet à la fin de sa mise en œuvre ? Est-ce qu’ils ont été atteints ?
* Quelles sont les activités réalisées et dans quelles mesures ont-elles permise d’atteindre les résultats escomptés en tenant compte l’aspect genre dans la diversité et égalité ?
* Quelle est l’appréciation des bénéficiaires et non bénéficiaires sur le projet ?

1. **Effets / Impact :**

* Quels sont les changements produits par le projet ? Dans quelle mesure ces changements peuvent-ils être attribués au projet ?
* Sont-ils positifs ou négatifs, primaires ou secondaires, à long terme ou à court terme ? Sont-ils produits directement ou indirectement à la suite des interventions du projet, et sont-ils intentionnels ou non intentionnels ? Cette analyse inclura un bilan des principales réussites et des échecs du projet à ce jour, et tâchera d’en expliquer les raisons (de même pour les effets imprévus, positifs ou négatifs). Les leçons tirées doivent être mises en exergue.
* Quelles sont les plus-values apportées par le projet par rapport aux autres interventions dans la zone, particulièrement en matière de genre et voix de la femme ?

1. **Durabilité et viabilité :**

* Quelles capacités et mécanismes ont été renforcés & mis en place pour assurer la continuité des activités ?
* Dans quelles mesures les impacts du projet sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du financement ?
* Dans quelle mesure les activités menées auprès des bénéficiaires ont-elles une chance de se poursuivre par les structures locales et les relais communautaires mis en place ? Ces derniers sont-ils en mesure d’assurer l’accompagnement direct des bénéficiaires après la clôture du projet ?
* Quels sont les facteurs clés qui influent sur la durabilité et le transfert des leçons apprises et/ou des activités du projet ? De plus, quelles recommandations pouvez-vous formuler concernant les options stratégiques clés pour une éventuelle suite au projet, notamment la réplication, la mise à l’échelle, la suite et les modifications importantes à la stratégie ?

1. **Pertinence :**

* Les objectifs du projet répondent-ils aux besoins et priorités des bénéficiaires durant les 46 mois de son implémentation tenant compte des changements de contexte ?
* Quels sont les besoins non satisfaits par le projet par rapport à ses attributions ?

1. **Efficience :**

* Les ressources (financières, humaines, matérielles) ont-elles été utilisées de manière optimale par rapport aux standards ?
* Le rapport coût/efficacité des activités est-il satisfaisant ?
* Les activités ont-elles été réalisées dans les délais et budgets prévus ?

La description des principales réussites et des échecs du projet à ce jour, ainsi que les explications relatives à pourquoi ils ont eu lieu, sont incluses dans l’analyse. De plus, les leçons tirées doivent également être mises en exergue. Le consultant devra identifier et documenter des histoires de succès qui illustrent ces réussites.

1. PRINCIPES ET NORMES DE CARE POUR LE S&E

L'évaluation doit toujours respecter la sécurité et la dignité des bénéficiaires avec lesquels CARE travaille, en incorporant une perspective de genre et de relation de pouvoir (voir [le cadre d'analyse de genre de CARE](https://gendertoolkit.care.org/core-concepts/gender-analysis-framework/good-practices-framework-on-gender-analysis/)) lors de l'évaluation. En dehors du cadre du projet, les informations personnelles des personnes enquêtées seront tenues confidentielles par le consultant et l’organisation.

Les données et résultats doivent être désagrégés par sexe, âge ou tout autre indicateur de diversité pertinent par rapport à la théorie du changement du projet.

1. Approche et Méthodologie
2. Le/la prestataire est tenu(e) de préparer, présenter et d’argumenter l’approche méthodologique qu’il/elle juge appropriée pour répondre aux objectifs de l’évaluation tout en tenant compte des questionnaires utilisés durant l’étude de base et les questions d’évaluation propre à l’évaluation finale. Dans tous les cas, il/elle devra adapter sa méthodologie en fonction de l’objectif global et des objectifs spécifiques sus mentionnées.
3. Avant la mise en œuvre l’évaluations finale, CARE doit valider les méthodes de collecte et de traitement de l’information, le plan d’échantillonnage, le planning des descentes sur le terrain, ainsi que tous les outils de collecte d’information quantitatives et qualitatives et les autres document relatif à l’évaluation finale.
4. Les travaux d’évaluation se déroulera en trois principales phases :
5. **Les principales phases de l’évaluation :**
   * **La** **phase de documentation (07 jours) et de revue de questionnaire :**
6. Pendant cette phase, le/la prestataire est tenu(e) de prendre connaissance de l’ensemble de la documentation pertinente relative au projet. Cette étape lui permettra de valider les questionnaires d’évaluation et d’apporter des modifications significatives et requises par rapport à la méthodologie présentée. Les questionnaires seront rédigés en deux langues, à savoir le français et le malagasy. Cette phase devrait démarrer après la signature du contrat.
7. Les principaux documents auxquels le prestataire doit impérativement se référer en plus d’autres documents à la demande de ce dernier sont :
   * + La description de l’action du projet Miranga
     + Rapports techniques ou autres documents techniques utilisés durant la mise en œuvre du projet (semestriels ou annuels)
     + D’autres documents relatifs au projet : tableau de bord, plan de suivi évaluation (PSE).
     + Stratégie opérationnelle de Genre du projet, les marqueurs genre.
8. Sur la base des informations recueillies, le/la prestataire soumettra dans les 07 jours suivant la signature du contrat un rapport de démarrage de la phase documentaire (10 à 15 pages maximum) comportant :
   * + Des observations sur les points/questions d'évaluation
     + Une présentation de chaque question d'évaluation, en indiquant les informations déjà recueillies et leurs limites, les premiers éléments de réponse, les points qui restent à aborder et les hypothèses encore à tester et la description d’une méthode complète pour répondre à la question
     + Un plan de travail détaillé, qui comportera :

* Une méthodologie rectificative (en cas de besoin) de l'évaluation ;
* Une liste des personnes et/ou des groupements à interroger ;
* Une liste des outils à utiliser au cours de la phase de terrain ;
* Un calendrier définitif, itinéraire et noms et fonctions des membres de l’équipe d’évaluateur.

1. Ce plan de travail doit être mis en œuvre avec suffisamment de souplesse pour pouvoir faire face aux éventuelles difficultés qui pourraient survenir en dernière minute sur le terrain. Dès lors qu'un écart important par rapport au plan de travail ou au calendrier convenu est perçu comme susceptible de menacer la qualité de l'évaluation, il convient d'en discuter immédiatement avec CARE.
   * **La phase d’évaluation sur terrain (7 jours) :**
2. Suivant la méthodologie préalablement validée par CARE, le prestataire mettra en œuvre le plan de collecte et d’exploitation des données. Pour garantir la qualité de l’enquête, il est impérativement recommandé de tester les outils de collecte avant la conduite effective de l’évaluation. et finalement de trianguler par des observations physiques et qualitatives . La phase de terrain débutera dès l'approbation du rapport de démarrage de la phase documentaire par CARE.
   * **La phase traitement, d’analyse des données (05 jours) :**
3. Après la fin de la phase de terrain pour feedback et recommandations pour la conception du document de présentation sur le terrain. Le traitement et l’analyse des données sera réalisée donc, le prestataire soumettra une base des données apuré en version électronique sur ce dans les 5 jours et prépare une première présentation de l’analyse
   * **La phase de restitution et de rédaction du rapport final (09 jours) :**
4. Une première restitution des résultats de l’évaluation sera organisée par le /la prestataire .
5. L’équipe de CARE Madagascar enverra ses feedbacks et ses commentaires compilés au niveau du /de la prestataire
6. Le/la prestataire soumettra par la suite, un rapport final provisoire dans les 3 jours qui suivent.
7. Une réunion de présentation avec l’équipe du projet sera organisée le/la prestataire. 2 jours avant la restitution, Il/elle sera tenu d’envoyer le PowerPoint à CARE.
8. La séance de restitution sera orientée sur :

* La présentation des principaux résultats de l’évaluation.
* La présentation de la liste des indicateurs avec leur situation finale et recommandations en termes d’activités projet / objectifs du cadre logique.
* La présentation des recommandations quant à la mise en œuvre du projet (approche, acteurs, durabilité …).

**Echantillonnage :**

1. L’évaluation au niveau terrain consistera en des : enquêtes individuelles, focus group, entrevue / entretien avec les autorités, STD ou autres partenaires, etc.
2. La population d’étude est constituée par les communautés des 15 Fokontany des 3 communes d’intervention du Projet. La base de l’échantillonnage a été les ménages vivant dans les zones d’intervention du projet.
3. Environ 367 ménages au total, comprenant à la fois les bénéficiaires du projet Miranga et les ménages témoinsparticiperont aux enquêtes ménages, généralementréparties par Fokontany incluant des bénéficiaires CEP, et des bénéficiaires AVEC et non bénéficiaires avec au moins une proportion de 30% d’hommes.
4. Les fokontany cibles de l’étude, c’est-à-dire les fokontany qui font l’objet des enquêtes, sont les mêmes que ceux qui ont été enquêtés lors du Baseline et à mi-parcours. Cette approche permet d’avoir un échantillon représentatif et de garantir la comparabilité des données.

**Durée de la consultance :**

1. La durée de la prestation est environ **31 jours** incluant la documentation, les aspects méthodologiques, les activités de collecte des informations ainsi que les analyses des résultats, la rédaction du rapport de l’évaluation et la restitution des résultats de l’évaluation représente sur le tableau ci-dessous :

| **PHASE D’EVALUATION** | | **DUREE (j)** | **OBSERVATIONS** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. 1 | 1. Travaux de préparation, de documentation et de Revue/Conception de questionnaires | 1. 07 |  |
| 1. 2 | 1. Investigation sur terrain (formations des enquêteurs et la collecte des données sur le terrain | 1. 10 | 1. Les questionnaires doivent être validées auprès de l’équipe de programme du projet avant la descente sur le terrain. Ils feront l’objet de validation des travaux préparatoires |
| 1. 3 | 1. Traitement, apurement et analyses des données | 1. 05 | 1. C’est le gros des exercices car c’est là qu’on apprécie les résultats. Donc, il faut accorder plus de temps au consultant si on veut vraiment avoir plus d’analyse de leur part. |
| 1. 4 | 1. Première restitution | 1. 01 | 1. Première restitution (draft du rapport avec un powerpoint de résumé après 28 jours de la prestation |
| 1. 5 | 1. Retours/feedback de CARE | 1. 03 | 1. Trois jours après la première restitution, CARE adressera ses commentaires/questions compilées au consultant |
| 1. 6 | 1. Echanges de questions & réponses et traitement des commentaires de CARE | 1. 02 | 1. Le/la prestataire dispose de deux jours pour demande de clarification aux questions |
| 1. 4 | 1. Finalisation et validation de la version définitive du rapport d’évaluation (rédaction de rapport provisoire, restitution des résultats et validation de rapport final). | 1. 03 | 1. Le/la prestataire dispose de 05 jours au total pour finalisation du rapport et présentation du rapport par un Atelier de restitution finale et de validation au niveau de l’équipe CARE. |
| 1. **TOTAL** | | 1. **31 jours** |  |

1. Livrables attendus :
2. Les livrables attendus au prestataire sont listés dans le tableau ci-après :

| Livrable | Nombre d’exemplaires |
| --- | --- |
| 1. Rapport de phase documentaire synthétisant la note de méthodologie et le calendrier de mission. Cette méthodologie détaillée sera validée par l'équipe du CARE MDG avant sa mise en œuvre. | 1. 1 version électronique |
| 1. Des outils de collecte qui seront constitués par un questionnaire ménage pour l'enquête quantitative, et des guides d'interview pour l'enquête qualitative auprès des ménages clés selon les questions d'évaluation en version française et malagasy. Ces outils de collecte seront présentés à l'équipe de CARE MdG, puis validés et introduits dans les tablettes ; | 1. 1 version électronique |
| A la fin du mandat, le cabinet/prestataire rendra au projet de base de données apurées des réponses aux questionnaires et entretien ainsi que les pièces justificatives des enquêtes menées et les réponses obtenues ; | 1. 1 version électronique |
| 1. Tableaux des données fournies avec les différentes désagrégations en conformité avec le plan d'analyse ; | 1. 1 version électronique |
| 1. Présentation de l’atelier de restitution auprès de l’équipe du projet ; | 1. 1 version électronique |
| 1. Rapport provisoire ; | 1 version électronique |
| 1. Rapport final d’évaluation comprenant les résultats de l’évaluation et les recommandations conformément aux directives ci-dessus avec 2 ou 3 cercles de feed back avec l’équipe ; | 1 version électronique et   1. 2 exemplaires en version imprimée |

1. FORMAT DE RAPPORT
2. Le rapport (corpscomportant entre 20 à 40 pages au maximum sans annexe) de la présente étude sera rédigé en utilisant le format suivant :

* Page de titre
* Liste d’abréviations
* Résumé exécutif en Français
* Table de matières

Corps du rapport :

* Introduction
* Méthodologie
* Problèmes et limites
* Résultats quantitatifs (comparatif situation initiale, mi-parcours et finale)
* Résultats qualitatifs (comparatif situation initiale, mi-parcours et finale) Discussion (version détaillée + résumé sous forme de tableau ou autre format avec un design montrant facilement la cohérence des analyses) – comparatif situation initiale, mi-parcours et finale.
* Recommandations
* Conclusion
* Annexes

1. PROFIL DU PRESTATAIRE

La prestataire peut être :

* Un groupement de consultants individuels, ou
* Un Cabinet ou Bureau d’étude

La prestataire devrait avoir :

* 10 ans d’expérience dans le domaine de l’évaluation de projet de développement notamment en agronomie et sécurité alimentaire, ou 5 prestations similaires réussites avec des références d’autres évaluations de projet (UE, BMZ, USAID, ou autres bailleurs à l’échelle internationale)
* De solides expériences en méthode d’exploitation des données quantitatives et qualitatives : 5 réalisations réussites
* Une excellente maîtrise des logiciels de traitement des données statistiques (SPSS ; SPHINX ; STATA…) : 5 réalisations & prestations réussites sur le thème
* Forte compétence dans le domaine du genre et de la résilience : 5 réalisations & prestations réussies sur le thème

D‘excellentes connaissances et de Réduction des Risques des Catastrophes : 3 réalisations & prestations réussies sur le thème La conduite d’évaluation dans le cadre des projets de CARE serait un atout.

la prestataire devrait présenter parmi les personnes ressources affectées à la prestation :

* D‘excellentes connaissances en matière de projet de sécurité alimentaire et de Réduction des Risques des Catastrophes ;
* D‘excellentes connaissances sur le contexte rural de la Région Boeny, notamment ceux des districts Marovoay et Mahajanga II ;
* Des expériences confirmées en matière d’évaluation de projets de sécurités alimentaire et de GRC/RRC ;
* De très bonnes expertise en matière d’approche Genre et conduite d’évaluation de Genre ;
* Connaissance sur la GRC/RRC inclusive serait un atout ;
* De solides expériences en méthode d’exploitation des données quantitatives et qualitatives ;
* D’excellentes connaissances du dialecte de la zone d’intervention ;
* D’excellentes capacités de rédaction, d’analyse et de synthèse en français ;
* Des expériences réussies dans la réalisation de 3 mandats similaires d’envergure régional ou plus et soumettre une référence pour chaque mandat assigné et/ou 05 ans d’expériences effectives ou plus.

# CONTENU INDICATIF DE PRESENTATION DE L’OFFRE

Le dossier d’offre devrait contenir :

* Une note de présentation
* Une offre de prestation technique
* Une offre de prestation financière.

**(1) Note de présentation.**

Les documents suivants doivent être fournis par les candidats dans la note de présentation :

* Une lettre de motivation ;
* Une attestation de services rendus pour les expériences les plus en corrélation avec la demande
* Un exemple d’études similaires.

**(2) Offre technique :**

Cette offre devra comprendre :

* La note de présentation ;
* Présentation du Cabinet. Contenant les CV du personnel clé ;
* Tableau récapitulant la liste des agents enquêteurs et des chefs d'équipe avec les informations suivantes : nom et prénoms, sexe, diplôme et niveau, et année d'expériences en matière d'enquête et du domaine exigé par la prestation ;
* Liste avec brève description des travaux similaires déjà réalisés par le cabinet.
* Description détaillée de la méthodologie et de l'organisation pour l'exécution du mandat ;
* Dossiers d'identification administrative (NIF, STAT).
* Le résumé des commentaires et des suggestions sur les termes de références ;
* Le curriculum vitae faisant ressortir une description générale des services offerts et celle de l’expertise du consultant.
* La méthodologie à utiliser pour réaliser l’évaluation ;
* Le chronogramme de réalisation des activités par objectifs.

**(3) Offre financière :**

1. L'offre financière présentera par rubrique les détails des coûts de l'intervention en précisant les coûts des ressources humaines selon leur profil et catégorie, les coûts des équipements, matériaux et consommables utilisés, les coûts des moyens de communication, et les frais des transports et déplacements.
2. Les tablettes qui seront utilisés durant la phase de collecte seront aussi fournis par CARE.

# DEPOT ET ANALYSE DE L’OFFRE

1. Les offres techniques des soumissionnaires seront principalement évaluées à partir des critères suivants :

* Expérience du consultant en matière d'organisation et de conduite d'enquête similaire ;
* Méthodologie permettant de garantir la qualité des données collectées ;
* Qualité, Capacité et expérience des membres de l'équipe d'enquête.

Les consultants intéressés sont invités à faire parvenir leur proposition technique et proposition financière dans 2 fichiers séparés suivant les éléments présentés sur contenu indicatif des offres technique et financière**,** **UNIQUEMENT** en version électronique à l’adresse [**MDG.CAREmadagascar@care.org**](mailto:MDG.CAREmadagascar@care.org)**,** avant le 23/09/2024 à 10h00, avec mention en objet la référence : « Évaluation finale du projet MIRANGA financé par fondation l’Oréal ».

Les offres reçues après le délai ci-dessus seront considérées comme irrecevables.

# MODALITE DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les termes ci-dessous :

- 30 % d’avance de démarrage après remise de rapport de démarrage validé par le représentant de projet

- 70% après la validation de livrable. Le fournisseur soumettra une facture originale au bureau de CARE BOENY sis au Lot 0107 Mahavoky Avaratra (près Pompiers Région Boeny), Majunga 401.

La facture doit indiquer le coût de la prestation avec le pourcentage effectué. La facture doit expressément indiquer le numéro du bon de commande ou contrat de prestation au nom de « CARE International à Madagascar/Projet MIRANGA »

Le paiement sera effectué par virement bancaire à l'ordre de :

Intitulé :

Banque / Agence :

RIB ou numéro de compte :

**ANNEXE 1 –** Tableau de matrice des activités du projet MIRANGA

| **Objectif général** | **Accroître la résilience des femmes rurales marginalisées face aux risques climatiques et aux catastrophes et permettre leur participation active aux processus décisionnels liés à ces thématiques** | |
| --- | --- | --- |
| **Objectifs spécifiques** | **OS1** | **OS2** |
| **Renforcer la résilience des communautés rurales en favorisant le développement de leurs capacités d’adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe** | **Augmenter la portée de la voix des femmes dans la conception et le déploiement d’initiatives en faveur des actions d’adaptation et de réduction des risques climatiques et de catastrophes** |
| **Activités principales** | **Résultat 1.1** **Les communautés rurales ont amélioré leurs capacités et connaissances en RRC et en ACC et sont mieux préparées à faire face aux risques climatiques et de catastrophes**  **Activité 1.1.1:** Conduite d’analyses communautaires de vulnérabilités et des capacités d’adaptation aux risques climatiques et de catastrophes (CVCA) sensibles au genre en vue d’évaluer les besoins  **Activité 1.1.2:** Sensibilisation des communautés sur les enjeux identifiés par elles-mêmes, sur les risques climatiques et de catastrophes et sur les préparations et les réponses, tout en veillant à la participation des personnes les plus à risques (femmes, personnes en situation de handicap, personnes âgées, enfants)  **Activité 1.1.3:** Développement de plans d’adaptation communautaires pour faire face aux risques croissants liés au climat et *Faire la mise à jour des plans RRC & ACC communautaires (Année 2024)*  **Activité 1.1.4:** Développement de plans de réponse spécifique en fonction des besoins identifiés (inondation, cyclone ou autres)  **Activité 1.1.5:** Appui à la mise en œuvre des plans et *Infrastructures et activités communautaires supplémentaires* | **Résultat 2.1** **Les principales bénéficiaires ont développé la culture d’épargne et de crédit et ont augmenté les revenus à travers les AVEC**  **Activité 2.1.1:** Mise en place de deux (02) AVEC par Fokontany  **Activité 2.1.2:** Séances d’éducation financière conduites à destination des AVECs en vue d’une liaison avec les institutions financières via mobile Banking  **Activité 2.1.3:** Accompagnement au développement d’activités génératrices de revenus productives et résilientes  **Activité 2.1.4:** Actions pilotes d’information et de sensibilisation sur les assurances climatiques au sein des AVEC  **Activité 2.1.5:** Visites d’échange et de partage des bonnes pratiques entre les AVEC et *Rencontrer les réseaux AVEC appuyés par CARE dans le cadre du projet Voix Collective des Femmes à Vatomandry.*  **Activité 2.1.6 :** *Mettre en place un fonds de facilitation d'accès au crédit pour les AVEC matures à titre pilote via une institution financière et mobile Banking.*  **Activité 2.1.7 :** *Mettre en place un fonds de garantie en tant que dispositif d'assurance climatique pour les membres des AVEC couvrir les pertes en cas de choc.* |
| **Activités principales** | **Résultat 1.2** **Les petit·e·s producteur·ice·s’accroissent la productivité et la qualité environnementale et nutritionnelle des produits issus de la culture, de l’élevage et de la pêche par le biais d’approches intelligentes face au climat.**  **Activité1.2.1:** Mise en place de champs-écoles pour les producteur·ice·s.trices et renforcement de capacités afin d’accroître et diversifier la production suivant des techniques d’agriculture intelligente face au climat.  **Activité 1.2.2:** Appui à l’acquisition d’intrants agricoles écologiques pour les producteur.trices participant aux champs- écoles et *Appui en intrants pour la contre-saison 2024 et grande saison 2024-2025*  **Activité 1.2.3:** Séances d’éducation nutritionnelles pour les femmes rurales dans les Communes d’intervention en collaboration avec les ORN[[1]](#footnote-2) et la Plateforme de nutrition HINA[[2]](#footnote-3)  **Activité 1.2.4:** Renforcement des capacités des producteur.trices dans les champs écoles sur la transformation, le stockage et la conservation des aliments nutritifs  ***Activité 1.2.5:*** *Renforcement de capacité des producteurs en management d’entreprenariat & management, et entrepreneuriat en groupe.*  ***Activité 1.2.6:***  *Faire les visites échanges pour les membres CEP*  ***Activité 1.2.7:***  *Mise en place de mécanisme de financement des boutiquiers d'intrants par commune.*  ***Activité 1.2.8:***  *Mise en place d'agents vulgarisateurs des techniques agroécologiques / agents relais de la DRAE au niveau des communes.* | **Résultat 2.2** **Les membres des AVEC ont renforcé leurs capacités en matière de plaidoyer afin d’influencer les politiques et de coordonner des initiatives réduisant les impacts négatifs des chocs et variabilité climatiques intégrant le genre dans leurs localités.**  **Activité 2.2.1:** Renforcement des capacités des AVEC en matière de plaidoyer (formation en leadership, prise de parole, etc.)  **Activité 2.2.2:** Evènements de mobilisation sur Résilience- sécurité alimentaire- Genre au niveau local  **Activité 2.2.3 :** Campagnes de plaidoyer avec toutes les parties prenantes (gouvernement, société civile, secteur privé, communauté, bailleur, etc.) à l’échelle locale sont organisées  **Activité 2.2.4 :** *Organiser des campagnes de plaidoyer initié par les réseaux AVEC au niveau des communes d'intervention à mettre en place.* |

**ANNEXE 2** Cadre logique du projet



**ANNEXE 3** ZONE d’intervention du

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DISTRICT** | **COMMUNE** | **FOKONTANY** |
| Marovoay | CR Ambolomoty | Anosifisaka |
| Anosikapika |
| Ambolomoty-Centre |
| Ampijoroa-Nord |
| Ambalavondro |
| Mahajanga II | CR Belobaka | Ampitolova |
| Amparemahitsy |
| Belobaka |
| Ankazomenavony |
| CR Boanamary | Boanamary |
| Amboanio |
| Tsararivotra |
| Ambalatany-Befotaka |
| Ambatomalama |
| Maromiandra |

ANNEXE 4 : Questionnaire fournisseur

Remarque : selon les conditions de paiement standard de CARE, tout paiement est effectué sous 30 jours à compter de la date de réception des biens ou de la prestation et de la facture CARE approuvée.

I INFORMATIONS REQUISES (écrire en caractères d'imprimerie)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de la société ou du particulier : | |  | | | |
| Nom du propriétaire (si différent) : | |  | | Nationalité du propriétaire : |  |
| Nom du signataire autorisé et spécimen de signature : | |  | |  |  |
| Personne(s) contact(s) : | |  | | | |
| Adresse complète (rue, ville, etc.) : |  | | | | |
| Numéro de téléphone : |  | | Numéro de fax : |  | |
| Courrier électronique : |  | | Site Web : |  | |

**II RÉFÉRENCES CLIENT**

**Fournissez 3 références client actuelles en indiquant le nom du client, un numéro de téléphone, la personne à contacter, l’*adresse électronique de cette personne* et une description du produit ou du service fourni à ce client.**

**(Merci de joindre une feuille volante si l’espace disponible n’est pas suffisant)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **1** | Nom de l’organisation ou de la société : |  | | |
|  | Nom de la personne à contacter : |  | Fonction |  |
|  | Adresse électronique : |  | Téléphone : |  |
|  | Type de produit ou service fourni à ce client : |  | | |
| **2** | Nom de l’organisation ou de la société : |  | | |
|  | Nom de la personne à contacter : |  | Fonction |  |
|  | Courrier électronique : |  | Téléphone : |  |
|  | Type de produit ou service fourni à ce client : |  | | |
| **3** | Nom de l’organisation ou de la société : |  | | |
|  | Nom de la personne à contacter : |  | Fonction |  |
|  | Adresse électronique : |  | Téléphone : |  |
|  | Type de produit ou de service fourni à ce client : |  | | |

**III Indiquez ci-dessous les produits ou services que vous vendez ou fournissez à vos clients**

|  |  |
| --- | --- |
| **[a]** | **[b]** |
| **[c]** | **[d]** |
| **[e]** | **[f]** |
| **[g]** | **[h]** |

**IV Enregistrement de la société**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **1. Votre société est-elle une entreprise enregistrée auprès de l’administration publique ?** : | | **OUI** | | **NON** |
| **2. Si OUI, indiquez le numéro d’enregistrement de votre société (numéro statistique)** : |  | | | |
| **3. Indiquez votre numéro d’identification fiscale (NIF)** : |  | | | |
| **4. Indiquez votre numéro Carte Professionnelle** : |  | | | |
| **5.Votre société est-elle assujettie à :** | **TVA  Impôt Synthétique** | | | |
| **6. Indiquez depuis quand vous exercez cette activité** : |  | | | |
| **7. Avez-vous déjà travaillé pour d'autres organisations humanitaires/ de développement ? Le cas échéant, indiquez le nom des organisations concernées ci-dessous :** | **OUI** | | **NON** | |
| **8. Avez-vous une relation familiale avec une personne actuellement employée par CARE ?** | **OUI** | | **NON** | |
| **9. Si OUI, indiquez le nom et le poste de cette personne** : |  | | | |
| **10. Indiquez ici toute information complémentaire concernant votre société** : |  | | | |
| **REMARQUE : certaines réglementations peuvent contraindre CARE à déduire les taxes de doute transaction avant d’en effectuer le paiement auprès du fournisseur.** | | | | |

**V Attestation**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Je certifie que les informations présentement fournies sont à ma connaissance exactes et que la société n'a fait l'objet d'aucune modification matérielle susceptible d'affecter les représentations mentionnées ci-dessus.  ***ATTESTATION RELATIVE AU TERRORISME : le vendeur certifie par la présente déclaration qu'il n'a fourni et ne compte fournir aucune ressource ou aide matérielle à une personne ou organisation dont il sait, ou est en droit de soupçonner, qu'elle prône, prépare, finance, entreprend ou a entrepris un acte de terrorisme.***  **En cas de fausse déclaration, CARE se réserve le droit d'annuler et rompre tout lien avec la personne ou agence et la supprimera de sa base de données de clients. Je reconnais avoir lu la déclaration ci-dessus et certifie formellement que les informations mentionnées dans le présent document sont à ma connaissance exactes et vraies.** | | | |
| **Nom de la personne ayant rempli le formulaire**  **(écrire en caractères d'imprimerie)** : | |  | |
| **Fonction :** | **Signature et cachet :** | | **Date :** |

|  |
| --- |
| **USAGE RÉSERVÉ À LA DIVISION PROCUREMENT UNIQUEMENT** |
| **Vérification existence (fiscale , physique)**  **Vérification antiterrorisme effectuée**  **Vérification des références client effectuée**  **Création dans système** |

1. [↑](#footnote-ref-2)
2. [↑](#footnote-ref-3)